

# SOUTIEN AUX JEUNES CHERCHEURS

## SUBVENTION POUR PARTICIPATION A DES CONGRES

***Les candidatures peuvent être soumises en continu jusqu'au  
15 décembre 2025, date de clôture de l'enveloppe dédiée.***

|  |          |
|--|----------|
| <b>1. Contexte.....</b>  | <b>2</b> |
| • Présentation de SELEOPRO, dispositif de soutien à la recherche semencière..... | 2        |
| • Congrès ciblés .....   | 2        |
| <b>2. Eligibilité .....</b>  | <b>2</b> |
| <b>3. Modalités de sélection des projets .....</b>                               | <b>2</b> |
| <b>4. Règles de financement .....</b>  | <b>2</b> |
| <b>5. Communication .....</b>  | <b>3</b> |
| <b>6. Constitution des dossiers .....</b>  | <b>3</b> |

---

## 1. CONTEXTE

---

### • PRESENTATION DE SELEOPRO, DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA RECHERCHE SEMENCIERE

La filière des oléo-protéagineux, représentée par son interprofession des huiles et protéines végétales Terres Univia, son institut technique Terres Inovia, et son établissement financier Sofiprotéol, ainsi que l'Union Française des Semenciers, ont souhaité mettre en commun leurs efforts et leurs moyens financiers dédiés au soutien de la chaîne d'innovation semencière à travers le dispositif SELEOPRO. Les moyens financiers mis à disposition par Sofiproteol, gestionnaire du Fonds d'Actions Stratégiques pour les Oléo-protéagineux (FASO), par Terres Univia et par Terres Inovia sont issus de fonds interprofessionnels, issus des Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO).

Le dispositif de soutien à la recherche semencière SELEOPRO a ainsi pour objet de promouvoir toutes actions destinées à l'amélioration génétique ainsi qu'aux méthodologies de sélection dans le domaine des espèces oléagineuses colza et tournesol, visant à l'amélioration de leur performance et de leur compétitivité dans le cadre d'une agriculture durable, répondant aux besoins qualitatifs des marchés de valorisation et adaptées aux changements climatiques.

Dans ce cadre, SELEOPRO par le biais de SOFIPROTEOL, souhaite soutenir les jeunes chercheurs par la subvention de leur participation à des congrès dont le périmètre est considéré comme stratégique par la filière oléagineuse.

### • CONGRES CIBLES

Pour répondre aux problématiques rencontrées par les filières oléagineuses, SELEOPRO soutiendra en priorité des participations à des congrès adressant les enjeux des espèces colza et/ou tournesol.

Liste non exhaustive de congrès ciblés : GCIRC (Global Council for Innovation in Rapeseed and Canola), ISC (International Sunflower Association), CIMA (Conférence Internationale sur les Maladies des plantes), CIRAA (Conférence Internationale sur les Ravageurs et les Auxiliaires en Agriculture), ISSS (International Society for Seed Science).

---

## 2. ELIGIBILITE

---

Cette subvention s'adresse aux doctorants, post doctorants ou chercheurs justifiant d'une expérience de moins de dix ans, issus de la recherche privée et/ou publique, en France ou à l'international, souhaitant réaliser une présentation de leurs travaux au cours d'un congrès.

---

## 3. MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

---

Chaque demande soumise sera évaluée par le Comité Scientifique de SELEOPRO, composé d'experts de la filière, d'experts semenciers et d'experts de la recherche académique, dont les membres respecteront la stricte confidentialité du contenu du projet, afin d'en évaluer sa pertinence à bénéficier d'un financement.

Pour un congrès donné, le Comité Scientifique ne pourra sélectionner que deux candidatures au maximum.

---

## 4. REGLES DE FINANCEMENT

---

L'enveloppe de soutien aux jeunes chercheurs est dotée d'un montant total de 8.000 € H.T. par an.

Les dépenses éligibles à cette enveloppe sont les frais de déplacement et les frais d'inscription au congrès.

Le versement de la subvention sera effectué sur présentation d'une facture émise par la structure d'accueil du jeune chercheur (laboratoire, entreprise privée...).

---

## 5. COMMUNICATION

---

Le contenu de la présentation qui aura été réalisé pour le congrès devra être accompagné de la phrase suivante : « *Les auteurs remercient SELEOPRO pour son soutien financier* » et du logo de SELEOPRO utilisé en remerciement aux financeurs.

A l'issue du congrès, un rapport sur les travaux présentés lors de ce congrès, incluant un résumé non confidentiel, devra être rédigé et partagé à SOFIPROTEOL. Le résumé non confidentiel aura vocation à être valorisé auprès de l'interprofession. Il pourra également être demandé une restitution orale auprès des membres de SELEOPRO.

---

## 6. CONSTITUTION DES DOSSIERS

---

Pour réaliser la demande de financement pour une participation à un congrès, le dossier de candidature, accessible en Annexe 1, est à compléter et à transmettre par e-mail à Camille JOUAN ([camille.jouan@sofiproteol.com](mailto:camille.jouan@sofiproteol.com)).

**ANNEXE 1 : DOSSIER DE CANDIDATURE**

|  |  |
|--|--|
| Nom du congrès   |  |
| Date du congrès  |  |
| Thématique de l'intervention                                       |  |
| Type de présentation (poster, oral...)                             |  |
| Bénéficiaire de la subvention                                      |  |
| Statut (chercheur/doctorant/post doctorant)                        |  |
| Structure d'accueil académique/privée (laboratoire, université...) |  |
| Montant de la subvention demandée                                  |  |
| Type de frais (inscription et/ou déplacement)                      |  |

**RESUME DES TRAVAUX PRESENTES AU CONGRES**

|  |
|--|
|  |
|--|